



## Club de Gymnastique Volontaire de Vichy – Bellerive-sur-Allier

Centre Omnisports de Vichy - BP 92617 - 03206 VICHY Cedex

☎ 06.72.17.67.31 - E-mail : [gvvichy@laposte.net](mailto:gvvichy@laposte.net)

Siret 398 367 698 00014 - Code APE 9312 Z

Site internet : <http://gv-vichy-bellerive.com>

### Règlement intérieur

- L'adhésion au club ne sera effective qu'après enregistrement du dossier complet.  
Le paiement de la cotisation et le certificat médical sont obligatoires et conditionnent l'accès aux activités proposées par l'association.
- La cotisation ouvre droit à trois séances de gymnastique par semaine, ainsi qu'à la marche nordique et aux randonnées.  
C'est un forfait annuel et non remboursable.
- Vous vous engagez à participer seulement aux séances auxquelles vous vous êtes inscrit.  
Les référents de chaque séance tiendront à jour une liste des participants.
- Pour le bon déroulement des séances dans l'esprit Gym Volontaire :
  - respectez les horaires de début et fin de séances
  - évitez les bavardages inutiles et gênants
  - pensez à éteindre votre téléphone portable
  - changez de chaussures en début de séance et portez des chaussures propres et adaptées à la salle (chaussettes ou chaussons uniquement sur les tatamis)
  - gardez un bon état d'esprit en faisant preuve de tolérance et en participant à la vie de l'association
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.  
En cas d'intempérie importante, telle que neige ou verglas, et afin de ne pas faire courir de risque inutile aux animateurs lors de leur trajet, certains cours peuvent être annulés ; dans la mesure du possible, nous essaierons de vous en informer dans les meilleurs délais (mails, textos, site Internet et page Facebook de l'association).
- Pour les séances spécifiques (Pilates, stretching,...) en cas d'absence de l'animateur, une autre séance de gym pourra être proposée en remplacement dans le même créneau horaire.
- N'oubliez pas que le club de Gymnastique Volontaire de Vichy - Bellerive-sur-Allier est une association à but non lucratif gérée par des bénévoles.  
En adhérant, vous devenez membre de l'association, vous n'achetez pas une prestation mais vous contribuez par le paiement de votre cotisation au bon fonctionnement de l'association.